

**Reporting**

31 Mai 2024

Contrat : **Meilleurtaux Allocation Vie / Meilleurtaux Allocation Capitalisation**  
Assureur : **Generali Vie**

Horizon recommandé : **10 ans**  
Date de lancement : **09/04/2020**  
Devise : **EUR**

**Stratégie d'investissement**

L'horizon de placement conseillé est de 10 ans minimum. L'objectif de gestion présente un risque de perte en capital maximum. L'objectif consiste à valoriser fortement le capital à travers une exposition aux marchés actions très élevée. L'orientation de gestion de ce mandat axée sur une recherche de plus-value très élevée à long terme, implique une exposition à des pertes très importantes. L'investissement est effectué majoritairement en actions.

L'investissement en OPC actions est compris entre 90% et 100%. L'investissement en fonds en euros est compris entre 0% et 10%.

**Détail de l'évolution de la performance**



**Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Les supports en unités de compte ne garantissent pas le capital versé et sont soumis aux fluctuations des marchés financiers à la hausse comme à la baisse. Le porteur supporte intégralement les éventuels risques de perte en capital.**

Performances depuis la création - Source Meilleurtaux Placement.

Les performances sont nettes de frais de gestion des contrats et nettes de frais de gestion propres aux supports en unités de compte, hors prélèvements sociaux et fiscaux. Sachant que le fonds en euros Netissima n'est revalorisé qu'une fois par an (en janvier de l'année N+1), les performances affichées en cours d'année ne tiennent pas compte du rendement potentiel du fonds en euros. Les performances complètes de l'année 2024 (fonds en euros compris) seront donc disponibles dans les reportings du 31/01/2025.

	Janv	Févr	Mars	Avr	Mai	Juin	Juil	Août	Sept	Oct	Nov	Déc	Année
2020				5,04 %	3,19 %	2,49 %	1,17 %	3,99 %	-1,39 %	-2,13 %	10,30 %	2,24 %	<b>27.2%</b>
2021	1,15 %	1,67 %	3,84 %	1,52 %	0,62 %	2,29 %	0,31 %	3,38 %	-2,12 %	3,92 %	-1,45 %	2,83 %	<b>19.27%</b>
2022	-4,97 %	-2,52 %	2,02 %	-2,05 %	-1,63 %	-5,88 %	7,79 %	-3,60 %	-7,30 %	3,65 %	3,21 %	-4,68 %	<b>-15.81%</b>
2023	4,97 %	0,61 %	-0,77 %	0,76 %	1,11 %	1,93 %	1,59 %	-0,60 %	-1,92 %	-2,83 %	4,41 %	2,74 %	<b>12.36%</b>
2024	0,72 %	1,73 %	2,65 %	-0,95 %	2,43 %								<b>6.71%</b>

	Depuis le 30/04/2024	Année 2024	Performance annualisée	Volatilité annualisée	Perte maximale	Ratio de Sharpe
Profil	2,43 %	6,71 %	10,83 %	10,66 %	-18,86 %	0.83

**Commentaire de gestion**

L'inflation décroche. Il y avait quelques inquiétudes sur le rythme de sa baisse. Surtout aux États-Unis avec une économie qui fait mieux que résister. Nous n'étions pas inquiets, la baisse de l'inflation marquait juste un palier. Et elle va continuer. Peut-être même plus rapidement qu'anticipé, même aux États-Unis. L'inflation aux États-Unis en avril est de 3,4% sur un an. Pour la première fois depuis quelques mois, elle n'a pas été supérieure aux anticipations. L'inflation "core", hors alimentation et énergie, était, elle, de 3,6%. Le plus bas niveau depuis avril 2021.

En zone euro, nous ne sommes certes pas encore aux 2%, le Graal des banques centrales, mais ce chiffre de 2% n'a aucune légitimité académique ou scientifique. Il sera néanmoins atteint dans quelques mois.

Conséquences directes, les actions ont continué de progresser en mai et les indices boursiers ont inscrits de nouveaux records historiques. La hausse est très variable d'une place à l'autre : le Nasdaq s'est envolé de plus de 6%, l'Euro Stoxx d'un peu plus de 2%.

En parallèle, les taux à long terme ont chuté. Et il y a à nouveau une anticipation de 2 baisses de taux aux États-Unis cette année.


Dans ce contexte, nos anticipations n'ont pas changé : baisses des taux par paliers en 2024, relative prudence sur les indices boursiers tout en étant investis, retour vers la Chine dans des proportions très limitées.

En mai, les matières premières ont également bien progressé, nous allons en profiter pour alléger cette classe d'actifs, au profit de supports actions.

Marc Fiorentino  
Avis rédigé le 31/05/2024

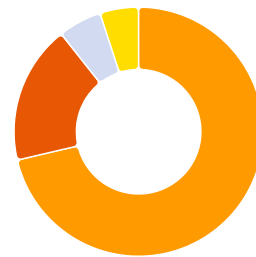
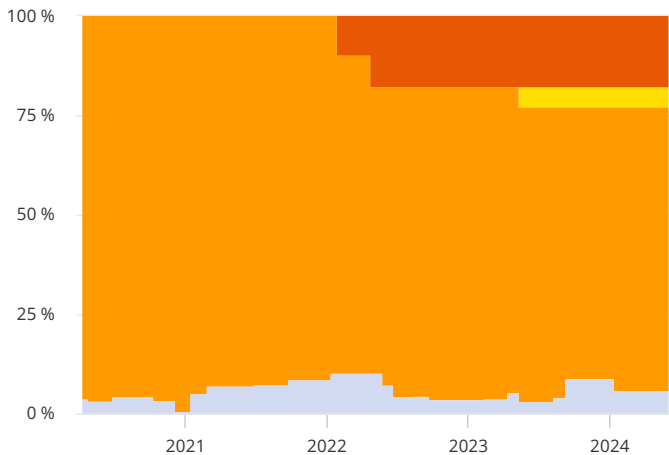
## Détail de l'allocation (12 principales positions)

Libellé du fonds	Code ISIN	Sous-catégorie	Répartition
FCPR GF Lumyna Private Eqty Wrld B2	FR0013504479	Private Equity	18 %
Federal Indiciel US	FR0000988057	Actions Etats Unis	16,50 %
BGF €pean Eq Income Fd A2 EUR	LU0562822386	Actions Europe	12,50 %
Moneta Multicaps C 	FR0010298596	Actions France	12,50 %
Nova Europe ISR 	FR0011585520	Actions Europe Petites et Moyennes Capitalisations	6,50 %
Fonds euros Netissima MTP Offensif	-	Fonds euros	5,65 %
Lyxor S&P 500 UCITS ETF Dist (EUR)	LU0496786574	Actions Monde	5,60 %
Lux Amundi Bloomberg Equal Weight	LU1829218749	Matières Premières	5 %
Lyxor Nasdaq 100 ETF	LU1829221024	Actions Etats Unis	4,75 %
GemEquity R 	FR0011268705	Actions Emergentes Monde	4 %
Fidelity Funds China Consumer 	LU0594300096	Actions Chine	3 %
JanusHendersonHrznPanEurPtyEqs A2€ 	LU0088927925	Actions Europe Immobilier	2,50 %

Support ayant une dimension éthique 



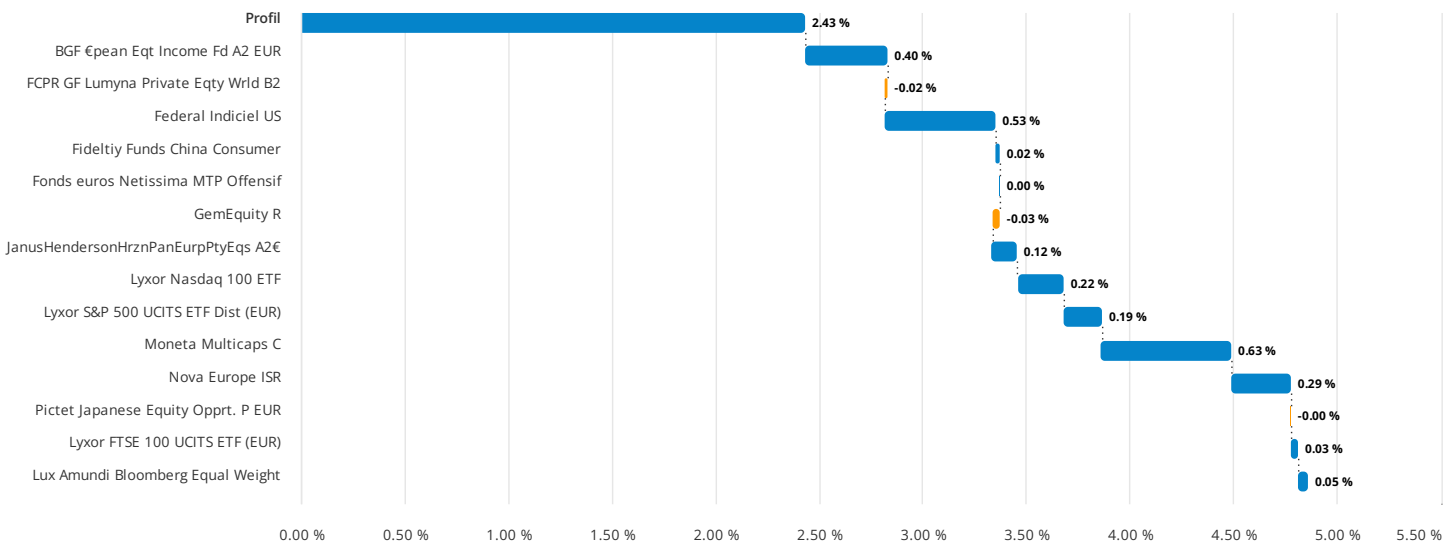
## Exposition aux classes d'actifs



■ Actions : 71,35 %  
■ Private equity : 18 %  
■ Fonds en euros : 5,65 %  
■ Matières premières : 5 %

Exposition au 31/05/2024

## Décomposition de la performance



Contribution à la performance du 30/04/2024 au 31/05/2024

● Performance positive
 ● Performance négative

## Informations

Le mandat d'arbitrage Meilleurtaux Allocation est un mode de gestion disponible à partir de 10 000 euros, au sein du contrat d'assurance vie meilleurtaux Allocation Vie et sa version capitalisation meilleurtaux Allocation Capitalisation, contrats assurés par Generali Vie.

Vous trouverez dans ce reporting mensuel les principales orientations de gestion ainsi que des données chiffrées sur le mandat Offensif.

Le mandat d'arbitrage a recours à des investissements en unités de compte, qui présentent un risque de perte en capital.

L'allocation présentée correspond au mandat cible de référence pour Meilleurtaux Placement. La composition au sein du contrat peut s'en écarter pour les raisons suivantes (liste non exhaustive) : souscription du contrat récente, dérive de marché, versements/rachats, éventuels supports faisant l'objet d'un rééquilibrage trimestriel et non pas mensuel (Private Equity), etc.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures et ne sont pas constantes dans le temps. L'investissement sur les supports en unités de compte supporte un risque de perte en capital puisque leur valeur est sujette à fluctuation à la hausse comme à la baisse dépendant notamment de l'évolution des marchés financiers. L'assureur s'engage sur le nombre d'unités de compte et non sur leur valeur qu'il ne garantit pas.

Ce document promotionnel est un outil de présentation simplifié et ne constitue ni une offre de souscription ni un conseil en investissement. Les informations, commentaires et analyses contenus dans ce document sont fournis à titre purement informatif.

## Approche de l'allocataire

Pôle d'expertise dédié au conseil en allocation d'actifs, le comité d'investissement bâti autour de Marc Fiorentino pilote l'allocation d'actifs de votre profil dans le cadre du mandat d'arbitrage, répondant à votre profil d'investisseur et à vos objectifs de placement.

Le comité se réunit mensuellement. Il analyse l'environnement macro-économique, valide l'allocation d'actifs et procède si besoin aux éventuels arbitrages jugés pertinents, en cohérence avec les anticipations macro-économiques de Marc Fiorentino. En fonction des conditions de marché, le comité peut se réunir à tout moment afin d'étudier les éventuelles opportunités.

## Lexique

**Perte en cours** : Pourcentage de perte par rapport au point le plus haut atteint dans le passé.

**Perte maximale** : La valeur maximale des pertes en cours observées sur une période donnée. C'est donc la perte maximale historique qu'aurait subie un investisseur qui aurait investi au plus haut et serait désinvesti au plus bas.

**Ratio de Sharpe** : Ratio (rendement annualisé - rendement de l'actif sans risque) / volatilité. Il mesure donc le rendement produit en excès des rendements monétaires, par unité de volatilité.

**Volatilité annualisée** : Mesure de risque traduisant l'ampleur des variations du cours du portefeuille. Elle se lit de la façon suivante : Une volatilité annuelle de 5 % par exemple, indique que sur un an, il y a 66 % de chances (un écart-type) que la valeur du portefeuille oscille entre -5 % et + 5 %.